Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 029-212900161-20251217-20251206-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de BRASPARTS, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Madame Anne ROLLAND, MAIRE.

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 15
Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

PRESENTS : Anne ROLLAND - Jean Yves BROUSTAL - Josiane GUINVARC'H – Yves LE MOAL (arrivée 18 h 24) – Marie-Christine TROMEUR – Youenn AMICE - Clément MATHEY –- Marie-Claire CREN – Catherine URCUN - Claudine PATE (arrivée à 18 h 38) - Cécile QUENTIN-LE BOZEC (arrivée 19 h 11)

EXCUSES : Jean VARGUES (procuration à Marie-Claire CREN), Chantal VIRMONTOIS (procuration à Anne ROLLAND)

ABSENTS : Philippe ROBERT-DANTEC (départ à 18 h 15) – Grégoire BROSSARD (départ à 18 h 15)

Madame Josiane GUINVARC'H a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : **MOTION DE SOUTIEN A LA DÉCENTRALISATION**

Madame La Maire rappelle à l'Assemblée qu'au cent septième congrès des maires de France, les maires ont réaffirmé que la liberté locale est incontournable pour le pays, et qu'elle ne peut exister sans des garanties juridiques et financières.

L'association des maires de France a fait des propositions en ce sens, qui ont été adoptées au congrès.

Un projet de texte sur la décentralisation est en cours d'élaboration.

Madame la Maire propose de marquer un soutien en adoptant la motion proposée par l'AMF.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de la Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de soutenir les propositions de l'Association des maires de France (AMF) pour redonner aux communes et intercommunalités le pouvoir d'agir.

Pour copie conforme au registre,

LA MAIRE

Anne ROLLAND

Certifié exécutoire par la Maire
compte-tenu de sa réception en Préfecture